



PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture
Direction de la Sécurité et
de la Protection Civile
Service Interministériel de
Défense et de Protection
Civile

Lyon, le 20 DEC. 2016

Le Préfet,

a

Affaire suivie par : M. Patrick PAYET
Tél. : 04.72.6160.45
Télécopie : 04.72.61.67.57
Courriel :
patrick.payet@rhone.gouv.fr

Destinataires in fine

N° 800

OBJET : Campagne nationale 2016 - 2017 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

PJ : 1 dépliant, 1 affiche, 3 prêts à insérer

A l'approche des périodes de froid propices à la recrudescence du nombre de victimes d'intoxications au monoxyde de carbone, il s'agit, comme les années précédentes, de rappeler au grand public les conseils de prévention au moyen de supports spécifiques et de mener des actions de sensibilisations destinées à prévenir les intoxications notamment dans les lieux de culte.

Si les chiffres issus du système de surveillance coordonné par l'Institut de veille sanitaire (InVS) indiquent une légère baisse du nombre d'intoxications dans les lieux de culte ainsi que par mésusage de groupes électrogènes ces trois dernières années, le monoxyde de carbone demeure encore une cause de mortalité et d'hospitalisation importante puisqu'au plan national 3 520 signalements d'intoxication ont été déclarés entre le 01 septembre 2015 et le 31 mars 2016. Avec une centaine de décès par an, le monoxyde de carbone reste la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Ainsi dans le cadre des actions de prévention des intoxications pour la saison de chauffe 2015-2016, je vous communique, ci-joint, à la demande du ministère de l'intérieur et du ministère en charge de la santé une nouvelle brochure élaborée par l'INPES sur les dangers du monoxyde de carbone.

Je vous remercie par avance de votre concours et votre implication dans cette action de prévention.

Pour le Préfet,
Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité,


Gérard GAVORY